



# COMITE DES PECHEES

## SOUS-COMITÉ DE LA GESTION DES PÊCHES

### Première session

**Procédure de correspondance écrite: 22 novembre - 22 décembre 2023**  
**Séances plénières en ligne: 15-18 janvier 2024**

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

#### Procédure de correspondance écrite<sup>1</sup>

22 novembre - 22 décembre 2023

#### 6. Mises à jour méthodologiques de l'évaluation de la FAO concernant l'état des ressources halieutiques dans le monde

- 6.1 Appui pour les mises à jour méthodologiques qu'il est proposé d'apporter à l'évaluation de la FAO concernant l'état des ressources halieutiques dans le monde
- 6.2 Orientations à fournir pour la poursuite de sa mise en œuvre et de son utilisation

#### Séances plénières en ligne

15-18 janvier 2024

9 h - 17 h (heure d'Europe centrale)

#### 1. Questions de procédure

- 1.1. Ouverture de la session
- 1.2. Déclaration du Directeur général

<sup>1</sup> Les observations écrites des membres et des observateurs au sujet des documents de travail et les réponses du secrétariat du Sous-Comité de la gestion des pêches du Comité des pêches seront échangées sur une plateforme en ligne prévue à cet effet. Des instructions seront envoyées au moment de l'inscription.

- 1.3. Dispositions pour la session
  - 1.4. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
  - 1.5. Élection du Président et des Vice-Présidents de la première et seconde session du Sous-comité de la gestion des pêches
  - 1.6. Désignation des membres du Comité de rédaction
- 2. Pratiques actuelles en matière de gestion des pêches, plus particulièrement dans le domaine de la pêche artisanale**
- 2.1. Progrès accomplis dans l'application du Code de conduite pour une pêche responsable en ce qui concerne la gestion des pêches
  - 2.2. Gestion de la pêche artisanale continentale et marine
- 3. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR) dans le contexte d'une gestion efficace des pêches**
- 3.1. Méthodes et indicateurs pour évaluer l'ampleur et l'impact de la pêche INDNR
  - 3.2. Examen des exigences en matière de suivi, de contrôle et de surveillance et d'application
  - 3.3. Amélioration du respect par les navires de pêche en haute mer des mesures internationales de conservation et de gestion
  - 3.4. Échange d'informations à l'échelle mondiale dans le cadre de la surveillance du respect et de l'application des mesures
- 4. Intégration de la biodiversité dans la gestion des pêches**
- 4.1. Appui aux politiques et orientations pratiques relatives aux questions scientifiques et techniques qui se posent quant aux exigences formulées dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal
  - 4.2. Intégration systématique de la biodiversité dans la gestion des pêches
- 5. Changement climatique et gestion des pêches**
- 5.1. Situation actuelle des pêches résilientes face au changement climatique aux niveaux national, régional et mondial
  - 5.2. Promotion des pêches résilientes face au changement climatique au niveau mondial: orientations relatives aux activités futures

**7. Autres questions**

- 7.1. Élection des membres du Bureau
- 7.2. Organisation de la 2<sup>e</sup> session du Sous-Comité de la gestion des pêches du Comité des pêches
- 7.3. Questions diverses

**8. Adoption du rapport**